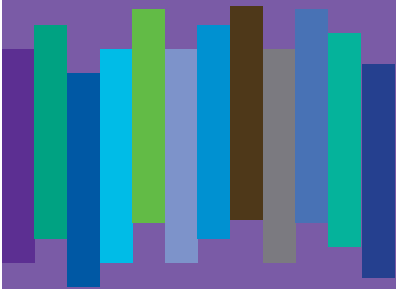


PRINCIPES D'INVESTISSEMENT
FICHE D'INFORMATION POUR INVESTISSEURS

LE RÔLE D'UN CONSEILLER



6

AVERTISSEMENT

Dans le présent contexte, le terme conseiller financier est utilisé de façon générale et générique et réfère à toute personne dûment autorisée à œuvrer dans le domaine financier :

- Courtiers en placement
- Courtiers en épargne collective
- Courtiers en régimes de bourses d'études
- Courtiers sur les marchés dispensés
- Gestionnaires de portefeuille
- Gestionnaires de fonds d'investissement
- Représentants en assurance de personnes
- Planificateurs financiers (Pl. Fin.)



Tous droits réservés. © 2016 CFA Montréal
Toute reproduction intégrale ou partielle de ce document sans autorisation écrite de CFA Montréal est strictement interdite.

LE RÔLE D'UN CONSEILLER

Le présent document aborde un des plus importants aspects du processus de planification de la retraite. La plupart des investisseurs auront besoin d'un conseiller compétent pour les appuyer dans le cadre de ce processus. Contrairement à la croyance populaire, le rôle d'un conseiller n'est pas de prévoir les rendements à court terme ni d'élaborer des stratégies d'anticipation des mouvements du marché. Le conseiller financier veille à fournir des conseils sur plusieurs aspects qui se rapportent au processus de planification de la retraite, instaure une discipline financière et aide l'investisseur à calmer les angoisses liées au processus lui-même et aux instabilités des marchés financiers.

LES SUJETS QUI ONT DÉJÀ ÉTÉ ABORDÉS

Nous avons couvert jusqu'à maintenant plusieurs aspects importants du processus d'investissement. D'abord, il est important de commencer tôt à épargner et d'élaborer un portefeuille qui générera un taux de rendement raisonnable à long terme. Remettre à plus tard la mise en place d'un plan de retraite et investir de façon trop prudente peut coûter extrêmement cher sur une période de deux ou trois décennies. Ensuite, les investisseurs avisés devraient privilégier des solutions de placements dont les frais totaux sont bien inférieurs à 2%, surtout lorsque les besoins en planification sont relativement standards. Il est de mise d'exiger la transparence sur le plan de la facturation des frais, ceux-ci ne sont pas toujours faciles à repérer et ils ne sont pas toujours entièrement communiqués. De plus, il est fortement recommandé de maximiser l'utilisation des comptes à report et à exonération d'impôts et de bien répartir les différents produits financiers au sein des différents types de comptes, afin de maximiser les rendements après déduction des impôts. Aussi, puisque l'inflation est équivalente à une énorme ponction fiscale qui a une incidence sur le niveau de vie des investisseurs, ces derniers doivent en tenir compte afin de bien déterminer le niveau d'épargne requis. Finalement, puisque la volatilité des rendements réduit la valeur finale, il est fortement recommandé de diversifier et de rééquilibrer les portefeuilles le plus efficacement possible. Voilà quelques principes qui relèvent de la mécanique de l'investissement. Une planification et une gestion adéquates pendant trente ans améliorent le niveau de vie à la retraite – du tiers ou parfois davantage. La plupart des investisseurs maîtrisent partiellement cette mécanique. La problématique survient généralement lorsqu'il est temps de mettre ce processus en application. Examinons maintenant la partie plus subjective du processus de planification de la retraite et l'importance du rôle des conseillers.

LES PROCHAINS SUJETS QUI SERONT ABORDÉS

Il y a encore beaucoup à faire pour traduire tous ces principes en actions. Par exemple :

- Quel est le niveau de risque financier qu'un investisseur peut supporter?
- Quels sont les rendements auxquels un investisseur peut s'attendre à recevoir à long terme pour les différentes catégories d'actifs?
- Quelle est la structure de portefeuille (combinaison de catégories d'actifs) qui fournira une diversification adéquate et un rendement prévu approprié pour l'ensemble du portefeuille? Comment des actifs devraient-ils être répartis entre les comptes à exonération d'impôt, les comptes à report d'impôt et les comptes imposables en vue de maximiser le rendement après impôt de l'ensemble du portefeuille?
- Quel est le montant d'épargne périodique nécessaire pour atteindre les objectifs de revenu de retraite? Comment le plan d'investissement et d'économies peut-il être adapté au fil du temps en fonction de la situation évolutive de l'investisseur?

- Comment un investisseur à la retraite devrait-il traiter la période de désaccumulation (période au cours de laquelle il retire son argent)?

Les investisseurs sont mal outillés pour répondre à ces questions. Les six prochains documents couvriront ces aspects importants du processus de planification de la retraite. Nous avons aussi insisté sur le fait que le rôle principal du conseiller financier n'est pas de prévoir les rendements à court terme ni d'élaborer des stratégies d'anticipation des mouvements du marché. Des preuves substantielles démontrent que la grande majorité des investisseurs, et même les spécialistes, ne sont pas capables de prévoir des événements importants, comme des récessions économiques ou des crises financières. Il y aura toujours, bien entendu, des investisseurs et des gestionnaires qui auront réussi à obtenir des rendements supérieurs, mais peut-être qu'ils ont eu de la chance ou qu'ils ont eu un simple coup de génie. On ne peut échapper à cette réalité. Ce qui caractérise l'essence même de l'expertise en matière de placement est, en fait, l'élaboration de solutions de portefeuilles en fonction des besoins d'un investisseur, de sa tolérance au risque et de ses objectifs.

SOMMAIRE ET CONCLUSION

Les cinq premiers documents illustrent les plus importants aspects mécaniques du processus d'investissement. Le contenu des documents 7 à 12 s'apparente davantage à l'art qu'à la science, mais il sera tout de même possible d'en retirer des enseignements. Un conseiller compétent est en mesure d'aider l'investisseur – c'est son rôle – durant tout le processus, du début de la période d'accumulation (épargnes) jusqu'à la période de désaccumulation (retraits).